

RDCongo/Après l'annonce d'élections pour fin 2018

L'Onu et l'Occident prêts à soutenir Kabila un an de plus ?

AFP
Kinshasa/RDCongo

Plus grand pays d'Afrique sub-saharienne convoité pour ses richesses minières, pivot instable du continent avec son arc de neuf frontières, la République démocratique du Congo a tenté de rassurer ses partenaires occidentaux avec l'annonce dimanche d'un calendrier électoral prévoyant des élections en décembre 2018. Mais le mandat du président Joseph Kabila a expiré depuis le 20 décembre 2016 et il s'était déjà engagé à organiser des élections fin 2017.

• Pourquoi n'organiser les élections qu'en 2018 ? Réponse des autorités : pour organiser des élections crédibles malgré la situation sécuritaire. Réponse des opposants : Kabila et ses proches "s'accrochent" au pouvoir pour "pillar" le Congo. Les contraintes existent dans ce pays immense (2,3 millions de km², 70 à 80 millions d'habitants), qui n'a jamais connu d'alternance politique pacifique. Outre les enjeux logistiques (acheminement du matériel électoral), la commission électorale a insisté dimanche sur la difficulté d'enregistrer près de 45 millions d'électeurs dans le contexte actuel (violences armées, 3,8 millions de déplacés internes...). "Des agents de la Ceni (commission électorale) ont été décapités", a avancé son président Corneille Nangaa, au sujet des violences dans le Kasai (centre) et la rébellion Kamwina Nsapu,



Photo : AFP

Avec l'annonce d'un nouveau calendrier prévoyant des élections pour fin 2018, le président Joseph Kabila devrait demeurer en fonction un an de plus.

du nom d'un chef traditionnel tué en août 2016 après s'être révolté contre les autorités de Kinshasa. "Ce calendrier fantaisiste est une manœuvre de plus d'un régime prédateur qui veut s'accrocher indéfiniment au pouvoir (...). Avec sa famille et ses proches, ils (ndlr : Kabila et les siens) continuent leur pillage du Congo", a réagi auprès de l'AFP un des principaux opposants, Moïse Katumbi. Cette opposition demande le départ de Kabila au 31 décembre de cette année, en vertu d'un accord pouvoir-opposition signé fin 2016.

• Les Nations unies et l'Occident prêts à soutenir Kabila un an de plus ? "Les élections doivent être organisées en 2018 [sinon], la RDC ne doit pas compter sur le soutien des États-Unis et de la communauté inter-

nationale". L'ambassadrice américaine auprès des Nations unies Nikki Haley avait lancé cette mise en garde lors de sa visite il y a dix jours dans ce pays qui accueille la plus pléthorique et la plus onéreuse des missions de l'Onu (plus d'un milliard de dollars par an, quelque 18 000 personnes). L'émissaire de Donald Trump a été entendue puisque la commission électorale évoquait encore récemment des élections en mars-avril 2019 ("504 jours" après la fin du recensement). La France, qui a la réputation de "tenir le stylo" des textes onusiens sur la question congolaise (dont la prochaine résolution prévue en mars), a semblé prendre acte avec prudence du nouveau calendrier, en évoquant hier matin "une équipe coordon-

née d'experts pour appuyer la préparation des élections". "No comment", indique pour sa part l'ambassade des États-Unis à Kinshasa. Ancienne puissance coloniale, la Belgique, serait partagée au sommet entre le Premier ministre, Charles Michel, qui a rencontré le président Kabila à New York en septembre, et le ministre des Affaires étrangères Didier Reynders, tenu à l'écart par Kinshasa pour sa proximité supposée avec l'opposition.

• Kabila va-t-il rester au pouvoir jusqu'en janvier 2019 ? Dans l'est du pays, les groupes armés congolais ne semblent plus être en mesure de menacer le régime, avec d'éventuels soutiens étrangers, selon le scénario du renversement du maréchal Mobutu en

1997 par les AFDL de "Kabila père" (l'ex-président Laurent-Désiré), soutenu par le nouveau "tutsi power" du Rwanda de Paul Kagame. Sur le plan politique, c'est certes l'union sacrée entre les deux leaders du Rassemblement de l'opposition (Rassop), Félix Tshisekedi et Moïse Katumbi. Mais Tshisekedi "fils" ne semble pas être en mesure de mobiliser les foules comme son père, le leader historique de l'opposition Étienne Tshisekedi, décédé à Bruxelles le 1er février. Chaque manifestation est sévèrement réprimée comme lundi dernier à Goma (au moins cinq morts dont un policier), suscitant l'alarme des défenseurs des droits de l'homme - et la peur des populations. Ex-gouverneur du Katanga, riche homme d'affaires, président du célèbre "TP Mazembe", l'un des grands clubs de football africains, Moïse Katumbi affirme qu'il jouit d'une popularité sans égale dans tout le pays. Mais il se trouve en exil de fait à Bruxelles après sa condamnation dans une obscure affaire immobilière. Il annonce son retour en décembre, sans préciser comment il peut éviter d'aller en prison. Le rapport de force semble être donc encore favorable au président Kabila. A défaut d'être populaire et de pouvoir compter sur une armée 100% fiable, il peut s'appuyer sur les autres organes sécuritaires de l'État (garde présidentielle, renseignements...), et son entourage proche.

L'Afrique en bref

- Afrique du Sud/Politique. Un livre compromettant sur Zuma reste en vente**
L'éditeur d'un livre explosif sur la corruption au sein du gouvernement du président sud-africain Jacob Zuma a refusé hier de retirer l'ouvrage de la vente et de supprimer des passages, comme l'exigeaient les services secrets sud-africains.
- Centrafrique/Violence. Un travailleur humanitaire tué dans le nord**
Un travailleur humanitaire centrafricain a été tué samedi dans des circonstances indéterminées à l'est de Kaga Bandoro, dans le nord de la Centrafrique, a annoncé dimanche le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).
- Kenya/Présidentielle. Un recours devant la Cour suprême**
Un ancien parlementaire kényan, John Harun Mwau, a déposé hier un recours devant la Cour suprême, contestant la réélection avec 98% des voix du président sortant Uhuru Kenyatta lors de l'élection du 26 octobre, boycottée par l'opposition.

• Mali/Jihadistes. Sept civils tués dans des attaques
Au moins sept civils ont péri hier dans deux attaques dans le nord et le centre du Mali, où le Premier ministre Abdoulaye Idrissa Maïga a dû reporter une visite après l'explosion d'une mine au passage d'un véhicule d'escorte, selon des sources concordantes.

• Nigeria/Enlèvement. Un otage britannique tué
Un Britannique, Ian Squire, retenu en otage au Nigeria a été tué, tandis que trois autres ont été libérés et ont pu rentrer chez eux, a annoncé hier le ministère britannique des Affaires étrangères. Les circonstances de sa mort n'ont pas été communiquées. Les enlèvements pour rançon sont très fréquents dans le sud du Nigeria.

• Zimbabwe/Politique. Le vice-président limogé



Le vice-président zimbabwéen Emmerson Mnangagwa, pressenti jusqu'à récemment comme l'un des successeurs potentiels du président Robert Mugabe, a été limogé. Grace Mugabe pourrait ainsi remplacer M. Mnangagwa et lui ouvrir la voie pour succéder au plus vieux président d'Afrique, qui dirige le pays depuis 37 ans.

Liberia/Présidentielle

La Cour suprême suspend sine die le processus électoral

AFP
Monrovia/Liberia

La commission électorale doit au préalable examiner les recours du candidat arrivé en troisième position.

LA Cour suprême a suspendu hier le processus électoral au Liberia, à la veille du second tour prévu de la présidentielle entre l'ex-star du foot George Weah et le vice-président Joseph Boakai, sans fixer de nouvelle date pour ce scrutin. Il est interdit à la Commission électorale nationale (NEC) de "tenir le second tour de l'élection jusqu'à ce qu'elle ait examiné les recours" du candidat arrivé en troisième position au premier tour, Charles

Brumskine, a déclaré lors d'une audience très attendue le président de la Cour suprême Francis Korkpor. Dans son arrêt, le juge reproche à la NEC d'avoir "fixé une date (le 7 novembre, NDLR) et préparé la tenue du second tour sans avoir au préalable examiné les plaintes faisant état d'irrégularités et de fraudes massives". "Pour cette raison, l'interdiction (de poursuivre le processus électoral) sera maintenue", a-t-il poursuivi. Le Parti de la liberté, la formation de l'avocat et vétéran de la politique Charles Brumskine, qui a obtenu 9,6% des suffrages lors du premier tour le 10 octobre, loin derrière MM. Weah et Boakai, avait dénoncé des fraudes et des irrégularités. Soutenu par M. Boakai, le



Photo : AFP

La Cour suprême a tranché : pas de second tour de la présidentielle avant l'examen complet par la commission électorale du recours du candidat arrivé en troisième position.

Parti de la liberté réclame que l'ensemble du processus électoral soit remis à plat. "Le Parti de la liberté a présenté ses preuves et nous, en tant que Commission électorale nationale, allons prendre position. Donc, d'ici

quelques jours, nous espérons parvenir à des conclusions dans l'enquête", a déclaré hier un juriste de la NEC, Musa Dean. Dans son arrêt, la Cour suprême enjoint la Commission électorale d'examiner la plainte déposée le 23 oc-

tobre par le Parti de la liberté. Selon la Constitution, la NEC dispose d'un délai de 30 jours pour le faire, soit d'ici au 22 novembre. En cas de désaccord avec la décision de la commission, les plaignants peuvent saisir la Cour suprême dans les sept jours et celle-ci disposera d'un délai d'une semaine pour trancher. L'ensemble de ces procédures peuvent s'étendre jusqu'au 6 décembre au plus tard. Les observateurs internationaux avaient jugé le déroulement du premier tour largement crédible malgré des problèmes d'organisation et de longs retards relevés dans certains bureaux de vote de ce petit pays anglophone d'Afrique de l'Ouest.